



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉZÉNOBRES
N° DEL 030 348 26A0020

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>			<u>DATE DE LA CONVOCATION</u>	<u>DATE DE LA SÉANCE</u>
AFFÉRENTS AU CONSEIL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART À LA DÉLIBÉRATION		
19	19	19	09/04/2026	15/04/2026

Séance du mercredi 15 avril 2026

L'an deux mil vingt six et le mercredi 15 avril à 18:30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du conseil municipal de Vézénobres. Sous la présidence de : M. OMBRAS Sébastien, Maire de Vézénobres. GLAD Ghislaine a été élue secrétaire de séance.

Présents : PIGRENET T., OMBRAS S., BOURRIE D., GUYOT R., DAUVERGNE M., RICHARD Y., BORNET B., WERKEYN M., SERAFINO J-C.

Présentes : BERENGER C., GLAD G., BRES V., MARTIN B.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme LOUBET N. donne pouvoir à Mme BRES V.
Mme ALLEMAND L. donne pouvoir à M. OMBRAS S.
Mme TOURNIER A-L. Donne pouvoir à Mme GLAD G.
Mme CHAPTAL C. donne pouvoir à Mme BERENGER C.
Mme LAROPPE C. donne pouvoir à M. DAUVERGNE M.

Absent(e)s non excusé(e)s :

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

ÉLECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET JURY DE CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE

Monsieur le Maire expose,

Vu les dispositions de l'article L1414-2 du code général des collectivités territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du même code,

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3500 habitants doit comporter, en plus du Maire, Président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Le conseil municipal décide de procéder au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres

- La liste n°1 présente

LISTE N°1	
TITULAIRES	SUPLÉANTS
- Anne-Lise TOURNIER	- Thierry PIGRENET
- Ghislaine GLAD	- Bernard BORNET
- Liliane ALLEMAND	- Cathy BERENGER

Aucune autre liste n'est présenté.

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

Nombre de votants : 19 - Suffrages exprimés : 19

Ainsi répartis :

La liste N°1 obtient 19 voix

Quotient électoral = 6



A la suite de l'attribution des sièges de quotient et des sièges de restes, la liste n°1 obtient 6 sièges.

SONT AINSI DÉCLARÉS ÉLUS

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
ET JURY DE CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE**

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
- Anne-Lise TOURNIER - Ghislaine GLAD - Liliane ALLEMAND	- Thierry PIGRENET - Bernard BORNET - Cathy BERENGER

Je certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

Pour extrait conforme
Le Maire de Vézénobres

